

AIDER AUTREMENT

Valoriser son expérience à l'étranger par la VAE



Vous accueillez des publics migrants salariés ou à la recherche d'un emploi ? Aidez-les autrement en leur donnant les moyens de trouver un emploi qualifié.



Le parcours VAE




Ce parcours peut être enrichi par des modules de formation FLE ou/et professionnelle, ainsi que par des périodes de stage permettant de s'approprier les pratiques professionnelles françaises.



Les étapes



Legende

-  Structures d'accueil des migrants
-  Opérateurs du Conseil en Évolution Professionnelle (Pôle emploi, FONGECIF, ...)
-  Certificateurs

Qui sont les publics éligibles à la VAE ?

- Des migrants (hommes/femmes de tout âge) en situation régulière.
- Ayant une expérience professionnelle à l'étranger, d'un an au moins, quels que soient le secteur et le niveau.
- Pouvant être justifiée (feuilles de paie, attestations d'emploi ...).
- Désireux d'obtenir une certification française par la VAE (diplômes, titres...).

Liens utiles

Le portail de la VAE :
vae.gouv.fr

Les opérateurs du Conseil en Evolution Professionnelle :
mon-cep.org

Le portail VAE de pôle-emploi :
avril.pole-emploi.fr

La plateforme des certificateurs :
vae-certificateurs.fr

Un projet innovant

Cette plaquette a été réalisée à la suite du projet expérimental « Parcours VAE migrants : un atout pour l'emploi » qui s'est déroulé en 2017 et 2018. Financé par différents services de l'État, il a été piloté par le DAVA de l'académie de Lyon et Temps d'agir, en collaboration avec la Plateforme des certificateurs.

Le projet a permis de vérifier que la démarche de VAE pouvait être un bon levier pour favoriser l'insertion vers l'emploi qualifié, et constituer ainsi pour ces publics un moyen de sortir de la précarité.

DAVA

Dispositif Académique de Validation des Acquis
50 cours de la République CS 90198
69624 Villeurbanne
T 04 37 91 25 50
dava@ac-lyon.fr

www1.ac-lyon.fr/greta/dava

